

## Profession : diffuseur de spectacles

### Projet pancanadien de formation : historique du projet

« Le diffuseur en arts de la scène est un professionnel qui met en place une programmation artistique et en articule la mise en marché pour rejoindre les citoyens auxquels elle est destinée, et fournit le cadre d'accueil du spectacle et des spectateurs. »

Forum national sur la diffusion des arts de la scène – Document préparatoire. RIDEAU 2007

La professionnalisation des diffuseurs de spectacles et la formation qui y est afférente figurent parmi les éléments moteurs du plan triennal 2008-2011 de RIDEAU.

### Survol historique

**2004-2005** – Un des objectifs du plan triennal 2004-2007 de RIDEAU est d'accorder une place de choix à la formation professionnelle des membres de RIDEAU. RIDEAU adopte alors un rôle de superviseur en ce qui a trait à la formation et à la professionnalisation des diffuseurs et un comité de travail est créé au sein du conseil d'administration.

**2005-2006** – RIDEAU commande une étude sur les besoins de formation des membres de RIDEAU qui se fera d'abord à l'échelle québécoise puis s'étendra à la francophonie canadienne. L'Évaluation des besoins de formation des membres de RIDEAU, réalisée par le groupe DBSF, vise à préciser les besoins des intervenants du milieu de la diffusion des arts de la scène en matière de formation continue et de perfectionnement ainsi qu'à esquisser un portrait sommaire de l'offre de formation. La base de cette analyse de besoins inclut la description des catégories de postes occupés au sein des organismes diffuseurs, en premier lieu, celles associées à la définition même du rôle de diffuseur et réparties en deux catégories : la fonction de direction générale et la fonction artistique associée à la programmation.

Les résultats de cette étude sont présentés à l'AGA de RIDEAU en septembre 2005. Un des grands constats indique que les diffuseurs ont accès à une offre de formation continue touchant des sujets généraux de la gestion, mais que peu de ces formations cernent la réalité et les dimensions propres aux organismes de diffusion ou au monde de la culture.

**2006-2007** – En septembre 2006, le Conseil des ressources humaines du secteur culturel (CRHSC), en collaboration avec l'Alliance des réseaux de diffusion des arts de la scène (ARDAS) – représentée par RIDEAU et la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) – et Canadian Arts Presenting Association/Association canadienne des organismes artistiques (CAPACOA) entreprend à Ottawa, les travaux qui vont mener à l'élaboration d'une charte de compétences de la profession de diffuseur. RIDEAU et la FCCF voient alors se concrétiser la première étape d'un projet pancanadien de formation.

Parallèlement à la poursuite des travaux, RIDEAU et la FCCF s'entendent avec CAPACOA pour œuvrer conjointement à la mise en place d'un outil virtuel qui recensera l'ensemble des formations qui ont été développées et offertes à des diffuseurs à l'échelle du pays. CAPACOA a déjà entamé l'exercice et le poursuit avec ses membres. Entre-temps, RIDEAU a élaboré un projet de formulaire électronique et d'outil d'administration bilingues qui permettront de collecter, de maintenir, et d'afficher l'ensemble des données recueillies en anglais et en français, tout en constituant une base de données. De plus, les partenaires francophones, avec la participation du Réseau Ontario, ont

convenu de développer un module qui traitera de développement de public. Ces modules sont étudiés pour fonctionner et être utilisés en temps réel sur Internet. L'ensemble du projet qui s'articule autour de ces modules a été présenté aux membres du réseau de CAPACOA le 9 juin 2007 à Ottawa.

Jusqu'ici, une trentaine d'ateliers de formation ont été répertoriés par CAPACOA. Le recensement au Québec complété, vingt-six formations ont été collectées. Du côté du Canada français, l'exercice est toujours en cours.

À partir des besoins qui ont été documentés par la webmestre de RIDEAU, des appels d'offres sont lancés en juillet 2007. Résultat des soumissions : le graphisme sera réalisé par une firme de Vancouver, tandis qu'une firme de Québec réalisera l'outil technologique.

**2007-2008** – La Charte des compétences est distribuée à plus de 200 copies lors du Forum national sur la diffusion des arts de la scène organisé par RIDEAU en septembre 2007 à Boucherville. C'est un outil important de gestion de ressources humaines et un document de référence qui permet de préciser les aspects essentiels de la définition de la fonction. La Charte des compétences du diffuseur de spectacles vient soutenir la réflexion autour des responsabilités, des défis et des besoins en matière de développement professionnel.

Les conclusions du 1<sup>er</sup> Forum national sur la diffusion des arts de la scène rappellent la nécessité de favoriser l'émergence et l'intégration d'une relève de la profession de diffuseur, laquelle est liée étroitement à la professionnalisation du diffuseur de spectacles. La charte permet aux diffuseurs de s'auto-évaluer et d'identifier les compétences nécessitant un perfectionnement. Elle permet également aux réseaux et aux organismes en diffusion d'élaborer des programmes de développement professionnel adaptés aux besoins de leurs membres.

Effectuée par une firme de consultation de Winnipeg, Kisquared, au printemps 2007, l'étude menant à l'Analyse des lacunes dans la formation des diffuseurs a pour but d'identifier les besoins des diffuseurs en matière de formation ainsi que les offres de formation en français et en anglais des établissements d'enseignement et de formation partout au pays. Cette étude répertorie les besoins et les lacunes en matière de formation des diffuseurs. Elle servira de base de discussion lors d'une table ronde qui se tient dans le cadre du Forum Réseau Centre le 1<sup>er</sup> avril 2008. L'ensemble des participants, diffuseurs, instances publiques et représentants d'institution d'enseignement y discutent des résultats et recommandations formulés dans l'Analyse des lacunes afin d'entrevoir les avenues potentielles en matière de formation initiale et continue.

**2008-2009** – Guide de développement de public

C'est une firme de l'Ontario qui sera appelée à travailler l'élaboration de ce module qui intègre deux volets : une stratégie de développement de public illustrée par des pratiques exemplaires recensées chez de diffuseurs francophones à travers le Canada.

RIDEAU et la FCCF se rencontrent sur une base régulière pour faire la mise à jour et assurer la réalisation de l'ensemble du projet.

Parallèlement, les autorités de RIDEAU se penchent actuellement sur les suites à donner au projet de formation, en considérant les approches individuelles comme, par exemple, le mentorat.

N.B. Les documents dont le titre est souligné dans ce texte sont accessibles aux membres de RIDEAU dans la section Formation du menu Arrière scène du [\*triple w point rideau\*](#) .